

Le 15 décembre 2020

Par SDÉ seulement

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 5211
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

OBJET : Demande visant l'adoption de la norme de fiabilité PRC-006-NPCC-2 relative au délestage en sous-fréquence automatique - Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)

Votre dossier : R-4131-2020 – Notre dossier : R061043 JC

Chère consœur,

En suivi de la lettre de la Régie du 11 décembre 2020, ainsi que de la demande de la Régie à cet effet en date du 14 décembre 2020, le Coordonnateur dépose une demande amendée dans laquelle une modification quant aux pièces visées par une de ses conclusions est effectuée.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL

JC/jl

p.j.